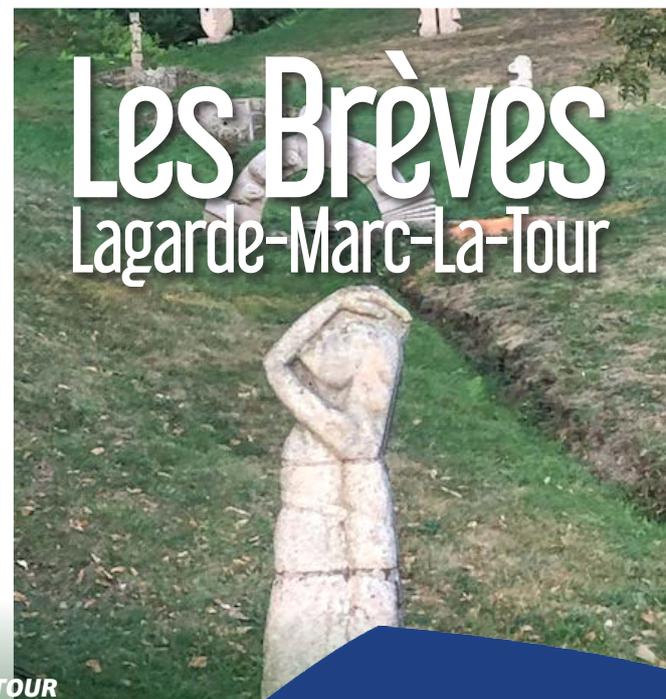


Bulletin municipal

Mai 2022

N°11



Lagarde-Marc-la-Tour



Mairie - Le Bourg - 19150 LAGARDE-MARC-LA-TOUR

Tél : 05 55 27 13 68 - Fax 05 55 27 33 06

Courrier : lagarde-enual@wanadoo.fr

Mairie - Le Bourg - MARC-LA-TOUR

Tél : 05 55 27 11 98 - Fax 05 55 27 10 06

Courrier : mairiemarclatour@wanadoo.fr

www.lagarde-enual.fr



[mairielagardemarclatour](https://www.facebook.com/mairielagardemarclatour)

Sommaire

Le Mot du Maire	p 2
Compte administratif et travaux réalisés en 2021	p 3
Budget 2022 et travaux 2022	p 5
Création du Lotissement communal du Trieux	p 6
Le Personnel communal Etat-civil	p 7
Solidarité avec l'Ukraine	p 8
Du côté des associations	p 9
Calendrier des manifestations à ce jour	p 10
Interview M. Ebejer	p 11
AGGLO : Voirie ordures Syndicat eau	p 12

Le mot du Maire

Sollicités à plusieurs reprises par la préfecture, nous avons décidé de mettre à disposition de réfugiés Ukrainiens l'appartement du presbytère de Marc-La-Tour.

Restait à le rendre habitable, accueillant, et capable d'apporter chaleur humaine et réconfort, de permettre le retour au calme, après toutes ces épreuves, en posant ses valises avec un toit sur la tête.

La solidarité dont vous avez fait preuve et l'élan de générosité qui s'est manifesté à cette occasion démontre que l'on pouvait vous faire confiance pour réussir cette action humanitaire, en la conduisant en toute discrétion, sans gestes ostentatoires, pour ne pas gêner celui qui reçoit.

Deux couples, de personnes d'un certain âge, nous ont été attribués. Souhaitons qu'ils puissent retrouver les leurs dans les meilleurs délais.

Le budget 2022 vient d'être adopté : il a pu être construit sans modification des taux d'imposition, malgré l'inflation prévisible des coûts de l'énergie, tout en maintenant un investissement conséquent, 800 000 euros.

Une place importante est consacrée à l'habitat : fin de l'aménagement de la maison Fage, aménagement de l'appartement du presbytère, création du lotissement du Trieux. Le SCOT (schéma de cohérence et d'organisation territoriale), l'application de la loi Climat et Résilience, constituent autant de contraintes pour les communes rurales comme la nôtre, avec l'objectif du zéro artificialisation des sols, signifiant la disparition, à terme, des terrains constructibles, d'où l'urgence de prendre les devants...

Enfin, un mot sur le changement de pratique pour le ramassage des ordures ménagères par l'Agglo, devenu indispensable si on ne veut pas voir exploser le prix du service : l'objectif à atteindre est clair,

- Modifier les circuits de ramassage, en diminuant le nombre de points d'apports volontaires ; ne subsisteront qu'une dizaine de colonnes aériennes ou semi-enterrées à la place des containers à roulette,
- Inciter, par la redevance, à diminuer les quantités d'ordures ménagères produites,
- Reste la mise en place...

Daniel Ringenbach

Le conseil municipal

Daniel Ringenbach, Maire de Lagarde-Marc-La-Tour

Les Adjoints

1^{er} adjoint, Isabelle Lagarde, Maire déléguée de Lagarde-Enval

2^{ème} adjoint, Fabien Lanot, Maire délégué de Marc-La-Tour

3^{ème} adjoint, Martine Baratte-Fialip

4^{ème} adjoint, Olivier Otero-Pastor

5^{ème} adjoint, Marc Bernard

Conseiller délégué, David Nicolas

Les 12 Conseillers Municipaux

Arnaud Alleyrat, Olivier Brossard

Catherine Chambeaudie, Patricia Chantalat

Manuel Da Costa, Bertrand Foucher

Ménéhi Guitard, Bénito Lacroix

Tim Trains, Jacques Tramont

Maryline Verdier, Stéphane Vivier

Compte administratif et travaux réalisés en 2021

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		393 671,64		165 158,61		558 830,25
Opérations de l'exercice	520 373,71	663 851,55	284 190,74	213,955,26	804 564,45	877 806,81
TOTAUX	520 373,71	1 057 523,19	284 190,74	379 113,87	804 564,45	1 436 637,06
Résultats de clôture		537 149,48		94 923,13		632 072,61
Restes à réaliser			352 449,00	146 351,00	352 449,00	146 351,00
TOTAUX CUMULÉS	520 373,71	1 057 523,19	636 639,74	525 464,87	1 157 013,45	1 582 988,06
RÉSULTATS DÉFINITIFS		537 149,48	111 174,87			425 974,61

L'examen de ce compte fait état d'un excédent conséquent de 425 974 €uros au 31-12-2021, qui sera reporté au budget 2022.

Pourtant, de nombreux travaux ont été réalisés en 2021 :

Sur les bâtiments communaux : Au vu du diagnostic sur les bâtiments communaux élaboré par Corrège Ingénierie en mars 2021, la municipalité a planifié la 1^{ère} tranche des travaux les plus urgents.

Mairie

Au niveau du **sous-sol de la mairie**, un renforcement du plancher en bois a été nécessaire : deux profilés métalliques ainsi qu'un poteau ont été mis en place et traités antirouille pour reprendre la travée dégradée dans le mur. Les travaux d'un montant estimés et réalisés à hauteur de 2 500 € H.T. ont été menés par l'Entreprise Ribat.

École

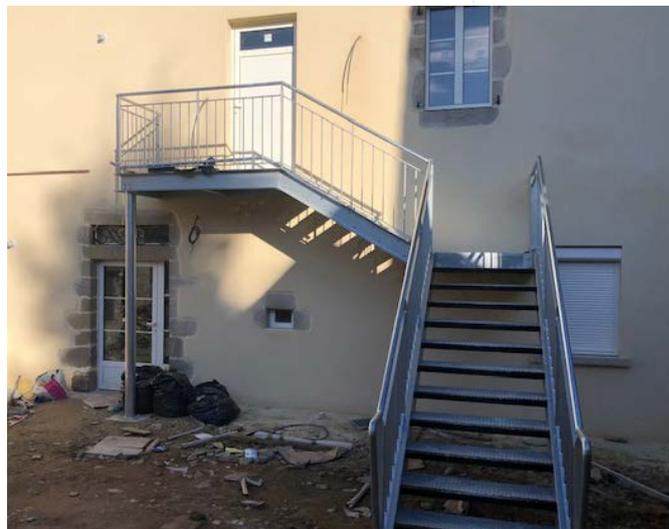
A la **garderie**, le traitement du Radon est en cours avec la mise en place d'une ventilation forcée visant à renouveler l'air ambiant. L'entreprise Reno Travaux réalise les travaux pour un montant de 4 000 € H.T.

Églises

Dans l'**église de Lagarde-Enval**, il a été nécessaire de renforcer la poutre principale du beffroi qui abrite deux cloches remarquables. « Il semblerait qu'elles soient les plus anciennes du diocèse » cf monographie Nicole LAGACHERIE. L'entreprise Leymarie a réalisé les travaux de scellement de quatre corbeaux et a mis en place deux sommiers en chêne avec calage. Le montant de l'opération est de 3 780 € H.T.

Les travaux à l'**église de Marc-la-Tour** sont terminés : reprise de la poutre du beffroi, création et pose de vitraux, ravalement des enduits extérieurs (joints) et le suivi de la toiture ont été réalisés par l'Entreprise Faïon.





La maison Fage

1. **Partie habitation** : L'opération conduite par M. MOULY architecte, qui a débuté en janvier 2021 devrait être terminée courant mai prochain. Cette bâtisse, entièrement renouvelée, accueillera deux appartements T3, de 75 m² chacun environ, disponibles à la location dans les mois à venir. Le Rez-de-chaussée sera accessible aux personnes à mobilité réduite et l'accès à l'étage se fera par un escalier situé dans la cour arrière.
2. **Partie Maison de services** : Concernant la future maison de services située au rez-de-chaussée de la grange attenante aux logements de la Maison Fage, les travaux de dallage et de renforcement des planchers coulés sont en cours et vont permettre l'installation d'une agence postale communale, d'un point numérique et d'une bibliothèque avec espace lecture.

Par ailleurs, les employés communaux ont également participé aux divers travaux d'entretien de peinture, réparations et reprises de couverture, démoussage sur les bâtiments communaux et la restauration du puits de la maison Fage.



L'Etang communal : vidange et travaux

La vidange de l'étang s'est effectuée le 23 octobre 2021. Des travaux ont été réalisés par l'entreprise EYREIN TP avec une maîtrise d'œuvre assurée par Karine Montintin pour un coût de 8 254 € H.T. : réparation des fuites, consolidation des murets et réalisation de travaux nécessaires de sécurisation, notamment sur le déversoir rive gauche. Bénéficiant d'un temps sec idéal, les travaux ont eu lieu du 21 au 27 janvier 2022. La réception des travaux a été effectuée le 31 janvier 2022 en présence de M. le Maire.

La remise en eau a été possible au bout de 28 jours afin de respecter les délais de séchage du béton.

L'étang, refermé fin février, s'est rempli pour que la pêche puisse reprendre dans de bonnes conditions le samedi 2 avril 2022.

Budget 2022

Sa construction s'est faite à partir

Du vote du taux des taxes

Depuis la suppression de la taxe d'habitation, la commune ne peut agir que sur les taux des taxes du foncier bâti et du foncier non bâti.

Les élus ont décidé de maintenir à leur niveau actuel le taux de ces deux taxes,

- 31,57% pour le foncier bâti,
- 72,22% pour le foncier non bâti, assurant un produit de 226 741 €.

Du capital de l'emprunt à rembourser dans l'année : 63 604 €,

Avec une dernière échéance de 17 513 € d'un emprunt de 20 000 € contracté en 2008 pour la réalisation du plan d'aménagement du bourg, ramenant la dette en capital au 31-12-22 à 400 000 €.

Des prévisions, en recettes et en dépenses de fonctionnement,

permettant un autofinancement de l'investissement à hauteur de 157 000 €.

Des prévisions d'investissement par rapport au 01-01-22

- Poursuite des travaux de la maison Fage 180 000 €
- Poursuite des travaux de la maison de service 160 000 €
- Travaux déjà réalisés :
 - Aire des Jordes 11 200 €
 - Etang communal 10 705 €
- Habitat :
 - Etude d'aménagement et de rénovation de l'appartement du presbytère de Marc-la-Tour 9 800 €
 - Lotissement du Trieux sous forme de prêt 110 000 €
 - Jardin des 5 continents 58 000 €
- Voirie 12 000 €
- École :
 - Peinture des menuiseries extérieures, Remplacement des radiateurs, Acquisition de deux ordinateurs subvention Etat 50% 1 120 €
 - Jeux au sol dans la cour
- Équipements divers/deux défibrillateurs installés aux abords des salles polyvalente et polyculturelle subvention Etat 40% 2 780 €
- Petit patrimoine (four à pain)
- Reprise de couverture à l'église

Dans la continuité de la 1^{ère} tranche des travaux menés sur les bâtiments communaux enclenchés en 2021, la 2^{ème} tranche des travaux va porter :

- **côté Lagarde-Enval** : sur la rénovation de la peinture des menuiseries extérieures de l'école et les remplacements des radiateurs aux écoles. La voûte du four à pain situé derrière l'église va être restaurée et les travaux de rénovation du faitage et de la couverture en lauzes de l'église sont programmés avec l'entreprise Lafont Couverture du Chastang et au vu de la hauteur du chantier, vont nécessiter l'intervention d'un monte-charge.
- **côté Marc-la-Tour** : sur l'étude d'aménagement et de rénovation du presbytère résidence Ventelon, l'aménagement du jardin des cinq continents et des travaux d'entretien dans la salle polyvalente. Pour assurer la sécurité des usagers et se mettre en conformité avec la législation, deux défibrillateurs automatiques externes vont être installés (un à Marc-la-Tour et un à Lagarde Enval) aux abords des salles polyvalente et polyculturelle.

Coût acquisition : 2 780 € H.T. - Subvention Etat : 1 112 €.



Écoles : Acquisition d'un ordinateur d'un coût de 1 120 € dans le cadre du programme "école numérique" subventionné par l'Etat à 50 %. A la demande de l'Association des parents d'élèves, des

peintures de jeux pour enfants (marelles, escargots, labyrinthes, numéros) vont être effectuées dans la cour de l'école.

Création du lotissement du Trieux

Ce programme d'aménagement permettant la création de 11 lots, se déroulera en deux phases :

1^{ère} phase : achat du terrain, à hauteur de sa valeur comptable de 13 860 m² (acheté 5€ /m²),

- Frais d'études, bornage, étude de sol, imprévus,
- Aménagement de trois lots,

2^{ème} phase : aménagement des 8 lots restants.

Le budget principal avancera les fonds au budget du lotissement soit 110 414 €.



L'opération du lotissement du Trieux va être lancée et va permettre l'arrivée de nouvelles familles sur la commune.

Le terrain d'une superficie de 13 860 m² acheté par la commune 5€/le m² sera divisé en 11 lots de 1 200 m² à 1 500 m² en deux phases d'aménagement.

Les terrains seront viabilisés: raccordements en eau, voirie, électricité et téléphone.

Une première phase consistera à la vente de trois lots et un budget annexe est créé composé d'un prêt provenant du budget principal afin de faire face aux frais.

Le budget primitif s'équilibre à 110 414 € et permet de faire face aux frais d'aménagement de la zone.



Le personnel communal



Du changement à l'école

Nos ATSEM depuis de longues années, Brigitte Marcelot et Christiane Hombiat ont pris leur retraite. Nous leur souhaitons de beaux jours dans leur nouvelle vie.

Depuis leur départ, une nouvelle organisation a été mise en place à l'école. Sabine Diaz de Oliveira est venue rejoindre l'équipe composée de Céline Lemercier, Morgane Barry et Vanessa Courtot. Cette équipe est polyvalente et s'occupe à tour de rôle de la garderie, du ménage, de l'aide aux institutrices et de la cantine au côté de Stan Sochaj, cuisinier.

Le personnel administratif

Corinne Ribat, Sylvie Texier et François Baratte assurent l'accueil du public physique et téléphonique aux secrétariats des mairies ainsi que les tâches administratives et comptables. (heures et jours ouverture dernière page du bulletin).



Le personnel technique

Julien Michaud a quitté nos effectifs afin de concrétiser son projet personnel. Durant ses quatre ans et demi, au côté d'Olivier Salesse avec lequel il formait une bonne équipe, nous saluons son investissement et le travail accompli. Bienvenue à Angelo Vanel qui est recruté en tant que personnel technique pour accroissement d'activité jusqu'au 31 mai 2022.

Etat Civil

NAISSANCES

BOUYGE Arthur né à Tulle le 13 août 2020
LALINDE Maxence né à Tulle le 09 février 2021
CHOUZENOUX PLAS Abel né à Tulle le 15 mars 2021
SOULIER Evan né à Tulle le 16 juillet 2021
DE RESSEGUIER Eulalie née à Tulle le 07 octobre 2021
SOUSTRE Maëlle née à Tulle le 07 octobre 2021
VANTAL Emile né à Tulle le 10 décembre 2021

MARIAGES

CROISÉ Fabien et DELAVEAU Marie Charlotte le 21 août 2021
ERRECALDE Noelia et FAUCHER Antoine le 6 mars 2021
LEYRAT Marie et ROGNON Jim le 5 juin 2021
STANLEY Anthony et GORCE Yenny le 16 juillet 2021

PACS

LHOSTE Rudy et REYNIER Jean-Baptiste le 1er septembre 2020
BOULEGUE Pierre-Alexandre et LINGUA Julie le 5 octobre 2020
LAFON Laurent et MARTY Florence el 5 juin 2021
DEBOVE Margaux Maria et BROYDÉ Antoine le 23 novembre 2021

DÉCÈS

LAPLEAU François le 28 septembre 2020
LACOSTE ép MADRANGE Anne Marie le 7 novembre 2020
LAPORTE ép BOURG Albertine le 4 décembre 2020
DAUMARD Françoise ép MASSALVE le 18 décembre 2020
TREIL Paulette ép MAZIER le 17 janvier 2021
Georges, Christian ROUSSARIE le 19 février 2021
PERRIER Henri le 11 mars 2021
DAUZIER Joël le 17 août 2021
DESSUS Jean Raymond le 31 octobre 2021
LARRÉ Pierre le 15 novembre 2021
TAYSSE Lucien le 14 décembre 2021
BOUYGE Germaine le 24 février 2022
PAUTHIERS Charlotte le 14 mars 2022
POUGET Berthe née BLAVIGNAC le 19 mars 2022
FARGES Elise née VERDIER le 20 mars 2022
FAGE Marie-Thérèse née ? le 28 mars 2022
LONGUECHAUD Daniel le 12 avril 2022

Permis de construire

COLLINET Patrick pour l'agrandissement d'une maison individuelle
REYNIER Jean Baptiste pour la construction d'un garage
GONCALVES CASTRO Mickael pour la construction d'une piscine
VERGNE Cédric pour la construction d'un auvent ossature Bois
CAGNAC-RIGOT Guy pour la construction d'une véranda
PARISOT Grégory pour la transformation d'une grange en maison d'habitation
FREYGNAC VERDIER Lambert pour la construction d'un garage
CHAMBOURG Romain pour la construction d'un tunnel agricole pour stockage de matériel
LAURENT Pierre pour l'agrandissement d'une maison individuelle et construction d'une piscine
LAFOND Roger pour la transformation d'un garage et extension d'habitation
MIGNON Tanguy pour la transformation d'une grange en maison d'habitation

Solidarité avec L'Ukraine

La commune de Lagarde-Marc-la-Tour n'est pas restée insensible face à la détresse de ces populations contraintes de quitter leur pays.

MERCI pour vos dons en faveur des réfugiés d'Ukraine en Moldavie. La collecte a été organisée à la mairie les lundi 7 et mardi 8 mars 2022 : des draps, des couvertures, des petits pots et des couches pour bébé ont ainsi pu rejoindre le convoi en partance pour Bordeaux. Un relai organisé par le secrétariat, les élus et les bénévoles a permis une plus large amplitude d'ouverture de la mairie afin de faciliter le dépôt de vos dons.



ELAN DE SOLIDARITE POUR FAVORISER LE MEILLEUR ACCUEIL A DEUX COUPLES D'UKRAINIENS

La municipalité a souhaité se mobiliser pour accueillir des Ukrainiens qui ont fui la guerre.

Pour pouvoir les héberger dans les meilleures conditions, le presbytère de Marc-la-Tour a été choisi. Pour le meubler et l'équiper, des appels aux dons ont été effectués afin de recueillir du mobilier, de l'électroménager ainsi que divers matériels et accessoires.

Il est important de souligner, qu'en un temps restreint, les élus ont géré l'opération : appels téléphoniques, récupération des meubles et électroménager chez les particuliers, installation et aménagement au presbytère.

L'arrivée des deux couples d'Ukrainiens, par le biais de l'association Viltais mandatée par l'Etat, a eu lieu le vendredi 1er avril 2022. En effet, après avoir transités par la Pologne, Paris et Marcillac-la-Croisille, Dimitri, Basile, Olga et Victoria ont été accueillis au presbytère par le maire et les élus.



Du côté des associations

Les périodes de confinement que nous venons de traverser n'ont pas facilité les échanges au sein des associations. Aussi, la commune reste un partenaire proche et accompagne les associations financièrement en leur accordant une subvention de 200 € (votée au Budget 2022) et leur permet l'utilisation des locaux communaux et sites extérieurs.

Règlement d'utilisation des locaux de la commune

Afin d'uniformiser les règles qui s'appliquent à l'ensemble des bâtiments de la commune, le conseil municipal dans sa séance du 14 avril dernier a voté le nouveau règlement. Celui-ci concerne l'espace polyculturel, la salle des fêtes de Marc-la-Tour, les chapiteaux. Ces lieux sont réservés aux activités scolaires, aux associations et aux particuliers résidant sur la commune. Une convention, adaptée à chaque lieu, devra être signée entre le demandeur et le Maire.

Aménagement chapiteau à l'étang

Aux abords du chalet de l'étang, le samedi 26 mars dernier, une équipe de bénévoles a monté le chapiteau prêté par le Foyer Rural. Il permettra d'avoir un espace couvert accolé au chalet et pourra servir aux associations qui souhaitent l'utiliser durant la période estivale.



Règlement de la pêche à l'étang communal

Concernant le règlement communal de la pêche, il est identique à celui de l'an passé. Les cartes sont en vente à l'épicerie du village ou auprès des contrôleurs sur le site de l'étang au tarif de 5€ par jour ou 50€ pour l'année. Le quota journalier par pêcheur est de 5 truites + 1 kg de poissons ou 2 kg de poissons (hors truites).



Création d'une Association Pêche et Loisirs

Nous sommes ravis d'accueillir une nouvelle association sur les berges de l'étang. Elle a été créée en novembre dernier, dénommée Pêche et Loisirs, le président est M. Jacky WALSTER, le trésorier, M. Alain LARUE et le secrétaire, M. Abdelkader HAMZAOUI.

que des concours de pêche ou des ateliers découverte. Elle participe activement à la protection du milieu aquatique et du patrimoine piscicole. En effet, l'association nouvellement créée a démontré son implication, notamment en participant largement au nettoyage des abords de la vidange.



Cette association participe à la gestion des droits de pêche en lien avec la commune en organisant une surveillance sur les week-ends durant la saison. Au sein du chalet, elle proposera des sandwiches, des boissons et cafés. Elle souhaite également promouvoir et développer des activités autour de l'étang telles

Cette association se rajoute aux dix associations existantes qui recouvrent des domaines riches et variés tels que la pétanque, le foot, la gym, le ping-pong, la chasse, la Souris Verte, les Parents d'Elèves, Fragments, le club des Gardilloux et le Foyer Rural.

FÊTE DU
15 AOÛT

Pour toutes les personnes qui souhaitent participer à l'organisation de la fête du 15 août prochain, un appel aux volontaires est lancé par le Foyer Rural.

Une réunion est prévue le jeudi 9 juin à 20h30 à l'espace polyculturel

Calendrier des manifestations 2022

	Date	Association	Évènement	Lieu
MAI	7 mai	Foyer rural	Concours de belote	Salle polyvalente Marc-la-Tour
	8 mai	Anciens combattants	Cérémonie du 8 mai	Monument aux morts - vin d'honneur au Gardillou
	21 mai	APE	Foire aux plants	Salle polyvalente de Marc-la-Tour
JUIN	4 juin	Pétanque / pêche	2 ^{ème} tour Coupe de France	Chalet étang
	5 juin	Pétanque	Concours officiel	Chalet étang
	12 juin	Pétanque / pêche	2 ^{ème} tour Coupe de Corrèze	Chalet étang
	18 juin	Foyer rural	Fête de la St Jean	Marc-la-Tour
	19 juin	Pétanque	Plateau CDC	Chalet étang
	21 juin	Pétanque	Plateau vétéran	Chalet étang
JUILLET	2 juillet	Lamicott	Repas du cochon	Espace polyculturel Lagarde
	3 juillet	Chasse	Nettoyage des chemins	Chalet étang
	10 juillet	Gym / pêche	Fête de la gym marche - repas	Chalet étang
	17 juillet	Pétanque / pêche	2 ^{ème} tour Coupe de la Corrèze	Chalet étang
	du 23 juillet au 7 août	Fragment	Sculptures métal-bois-pierre Atelier enfants modelage et marionnettes Land art adultes et ados	Marc-la-Tour
AOÛT	14 août	Pétanque	Concours officiel	Chalet étang
	14 août	Chasse	Ball-trap	Puy Vaurette
	15 août	Foyer rural	Fête votive	Bourg - étang
	28 août	Pétanque	Trophée Jean-Luc Verdier	Chalet étang
OCT	22 octobre	Foyer rural	Repas des bénévoles (15 août)	Espace polyculturel Lagarde
NOV	11 novembre	Anciens combattants	Cérémonie 11 novembre	Monument aux morts - vin d'honneur au Gardillou

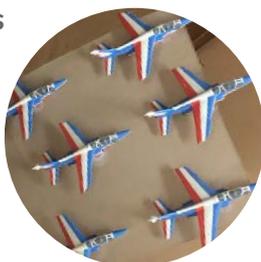
Interview de Monsieur Jean-Pierre EBEJER



En janvier dernier, nous avons rencontré M. EBEJER dans son atelier situé 7, route de Ste Fortunade où il s'adonne à sa passion avec sa compagne Michèle depuis de nombreuses années.

M. EBEJER construit des maquettes de bateaux, il commence par acheter les plans puis calcule les côtes pour les amener à l'échelle qui convient. Il explique que c'est le cinquième bateau qu'il construit. Ensuite, les maquettes prennent le chemin du musée privé Mer Marine de Bordeaux où elles sont exposées et admirées par tous.

Il rajoute qu'il a construit des maquettes depuis tout petit. Passionné d'aéronautique, il a une collection de maquettes d'hélicoptère et une autre d'avion de chasse, puis dans les années 2000, il s'est mis à construire des bateaux.



Le futur projet de maquette de M. EBEJER qui va avoisiner les six mètres.

Passion partagée

La dernière maquette fabriquée pièce par pièce et construite en totalité par M. EBEJER représente une reproduction du célèbre vaisseau de guerre l'Hermione, un bateau de légende dont une réplique a repris la mer en septembre 2014. Il aura fallu 1 500 heures de travail réparties sur deux années pour fabriquer l'Hermione !! 1 200 pièces fabriquées par M. EBEJER aidé par Michèle qui donne un coup de main pour peindre les canons et les supports.

Déjà, un autre projet anime M. EBEJER qui a commencé à travailler sur les plans d'un des voiliers de la compagnie de transport maritime allemande F. Laeisz, le Passat.

C'est aujourd'hui un bateau musée amarré dans le port de Travemünde, une municipalité de Lübeck en Allemagne.



NOUVEAU

Cette nouvelle rubrique est proposée à nos lecteurs, elle donne la parole à un administré qui souhaite partager une passion, un loisir et nous restons à disposition pour vous rencontrer – contact 06.08.22.37.78

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE

de La Mairie chef-lieu à Lagarde-Enval :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
vendredi 9h à 12h et 14 à 16h. Samedi de 9h à 12h.

Fermée un samedi sur trois.

La mairie est fermée le mercredi toute la journée.

Tél : 05 55 27 13 68 - Fax : 05 55 27 33 06

Email : lagarde-enval@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

de La Mairie déléguée à Marc-La-Tour :

Mardi de 9h à 12h

Un samedi sur deux (semaine paire) de 9h à 12h

Tel : 05 55 27 11 98 - Fax : 05 55 27 10 06

Email : mairiemarclatour@wanadoo.fr

PERMANENCE

Les élus se tiennent à la disposition de la population (prendre rendez-vous aux secrétariats).

Merci de bien vouloir communiquer à **Mme Isabelle LAGARDE** (Chargée de la Communication)

Tél: 06 08 22 37 78 - Email : i.lagarde@orange.fr

les articles (en word) et les photos (en jpeg) des évènements associatifs à venir ou qui ont eu lieu pour diffusion sur :

le site de la commune www.lagarde-enval.fr

 [mairielagardemarclatour](https://www.facebook.com/mairielagardemarclatour)

Du côté de l'Agglo

Engagement d'un nouveau dispositif de collecte des déchets, avec la mise en place de l'incitativité en taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI) :

Pour l'Agglo, il s'agit de mettre en place une politique capable d'avoir des retombées positives pour l'environnement et de contenir le coût de la collecte compte-tenu des évolutions législatives (taxe générale sur les activités polluantes, loi anti gaspillage et loi relative à la transition énergétique), rénover les installations de traitement vieillissantes, et apporter des soutiens financiers conditionnés aux performances environnementales.

- Il n'est plus tenable, à très court terme, surtout financièrement, de conserver les pratiques actuelles.
- La mise en place de la TEOMI permettra de réduire la part assujettie à la surface du foncier bâti, puisque l'incitativité sera liée au déchet produit, et moins à la surface.
- La mise en œuvre effective de ces changements dans le mode de collecte et de tarification nécessitera du temps, et passera par différentes étapes : modes de collecte, acquisition de matériels, nouvelles tournées, information et sensibilisation des usagers...
- La commune s'est positionnée sur un scénario mixte pour la collecte, à la fois un ramassage au porte à porte (route des Jordes, de l'étang, le bourg) et une dizaine de points d'apports volontaires. Le bureau d'études est en phase de chiffrage des coûts d'investissement et de fonctionnement du futur schéma, en fonction des rues à desservir en porte à porte et du nombre de points d'apports volontaires à collecter.



Voirie communale d'intérêt communautaire

A l'occasion de réunions de micro-territoires, la politique routière communautaire a été présentée à Lagarde-Marc-La-Tour, Cornil et Ste Fortunade : les objectifs à atteindre, les moyens disponibles, la politique d'investissement, la politique d'entretien et d'exploitation.

L'entretien reste à la charge des communes : l'entretien courant, la surveillance du réseau, la viabilité hivernale ; sont encouragées toutes formes de travail en commun.

Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés en 2021 sur Marc-Le-Vieux, l'impasse des Prés, Crumeyrolles. Sont programmés en 2022 : chemin des Roudelles, impasse de la maison neuve, route des Plantades.

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable des Deux Vallées

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le siège à Saint-Paul au 05 55 26 21 60

En cas d'urgence (fuites, manque d'eau, etc...) vous pouvez appeler :
Secteur 1 : 06 89 96 83 97